

Strasbourg, le 21 décembre 2023

## Distribution d'un dividende exceptionnel de 620 millions d'euros par le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

A la suite de l'assemblée générale du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel réunie le 18 décembre 2023, GACM SA a procédé le 20 décembre 2023 au paiement d'un dividende exceptionnel d'un montant de 620 millions d'euros à ses actionnaires, composés des entités de Crédit Mutuel Alliance Fédérale<sup>1</sup>, de Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie et de Crédit Mutuel Océan.

*Proforma* de cette distribution, le ratio de solvabilité du GACM au 30 juin 2023 s'élève à 227 %.

### **Contact investisseurs**

[investorrelations@acm.fr](mailto:investorrelations@acm.fr)

### **À propos des Assurances du Crédit Mutuel**

Depuis 1971, les Assurances du Crédit Mutuel imaginent, conçoivent et orientent les offres et services qui contribuent au développement de l'activité assurance de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, inventeur du concept de bancassurance.

Présentes sur les marchés des assurances de biens, de personnes comme de l'assurance vie, les Assurances du Crédit Mutuel proposent des solutions innovantes à destination des particuliers, professionnels, entreprises et associations sur l'ensemble du territoire, par l'intermédiaire des réseaux Crédit Mutuel participants et des réseaux CIC.

Plus d'informations sur [acm.fr](http://acm.fr)

<sup>1</sup> La Banque Fédérative de Crédit Mutuel (BFCM), le Crédit Industriel et Commercial (CIC), la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et 12 caisses régionales/fédérations de Crédit Mutuel